

Déclaration liminaire – CTSD Tarn-et-Garonne **19 novembre 2021**

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La FSU nationale s'est adressée hier au président de la République par lettre ouverte pour exprimer son indignation devant l'absence de réaction du ministre de l'Éducation nationale, face aux attaques orchestrées par le figaro contre l'École et ses enseignant-es. Après les propos de ce même ministre et ceux de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche accusant des universitaires ou des syndicalistes d'être des « islamo-gauchistes », une nouvelle ligne rouge a été franchie. D'autant que nous avons du mal à imaginer que Mme Ayada, présidente du Conseil Supérieur des Programmes ait pu intervenir dans cette soit-disant tribune d'expression sans que le ministre n'en ait été informé, a minima. **Ce climat de défiance et de stigmatisation doit cesser**, un ministre devrait apporter de la sérénité pas rajouter à l'agitation. Les enseignant-es ne doivent pas être livré-es à la vindicte publique.

La FSU condamne les graves mises en cause contenues dans ce dossier du 12 novembre. Elle ne peut pas laisser dire que les enseignant-es endoctrineraient leurs élèves alors qu'elles et ils font preuve d'un engagement sans faille au quotidien, pour leur réussite et leur émancipation dans le respect de la neutralité. Faut-il rappeler que la lutte contre le racisme, contre les stéréotypes de genres et les LGBTI phobies fait partie des missions assignées aux enseignant-es inscrites dans le code de l'éducation ?

Les personnels de l'Éducation nationale, comme ceux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont plus que jamais besoin d'être soutenus et défendus dans un contexte où la crise sanitaire perdure. Leur mission est plus que jamais essentielle au développement de la cohésion et à la construction d'une société plus juste, pouvant répondre à l'ensemble des défis qui sont devant nous.

Le gouvernement vient d'annoncer une prime « inflation » de 100 € pour les personnes dont le revenu est inférieur à 2 000 € nets mensuels, prétendant ainsi répondre, en urgence, à l'envolée des prix du carburant. La FSU rappelle que cette indemnité ne répond en rien à la réalité de l'envolée des prix sur beaucoup de produits de première nécessité.

Dans la Fonction publique, l'ensemble des mesures pour courir après la hausse du SMIC et les quelques ajustements indemnitaires ou de carrières ponctuels et limités ne peuvent remplacer le nécessaire dégel de la valeur du point d'indice et la revalorisation des carrières et grilles indiciaires afférentes. Nous tenons également à attirer votre attention sur la situation des personnels itinérants qui bénéficient de l'ISSR ou des frais de déplacement et qui vont subir de plein fouet la hausse du prix des carburants sans que leur employeur ne compense les pertes occasionnées.

Depuis le début du quinquennat en passe de s'achever, la FSU rappelle inlassablement dans ses déclarations et expressions revendicatives la nécessité de revaloriser les rémunérations, les carrières, de reconnaître le travail et les qualifications des personnels de tous les métiers, leur sens du service public et de l'intérêt général.

Quatre années durant lesquelles le ministre a promis des revalorisations qui sont passées ces derniers mois du statut d'Arlésienne à celui de mesures parcimonieuses dont certaines aggravent toujours plus les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, mesures qui de plus ne s'appliqueront pas à tous les personnels, loin s'en faut... **La FSU continue de réclamer une réelle revalorisation salariale pour tou-te-s.**

Nous rappelons, pour en revenir à l'ordre du jour, que la rémunération des collègues doit avancer au même rythme et être exemptée de toute forme de promotion au mérite.

Le mérite, un principe arbitraire s'il en est, causant de facto une nouvelle violence (injustice) faite aux enseignantes. En effet on ne leur reconnaît que rarement l'excellence, il n'y a qu'à voir les tableaux de promotion à la classe exceptionnelle.

Si nous restons très vigilants à ce que les règles de promotion soient respectées, la FSU en rejette fermement le principe. Dans le même esprit, elle rejette le principe des mutations au mérite. Nous parlons tant des postes à profil que du mouvement POP qui bafoue les priorités légales.

La FSU ne soutiendra pas la messe du grand POP.

Le 25 novembre sera une nouvelle fois la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. **Les organisations CGT, FSU et Solidaires réaffirment leur engagement contre les violences subies** tant dans le cadre privé qu'au travail et appellent à participer au rassemblement devant la préfecture à partir de 18h.

Merci de votre attention.

Les représentant-e-s FSU 82 au CTSD :

David Hermet, Guillaume Mangenot, Maximilien Reynès-Dupleix et Sandra Rubio